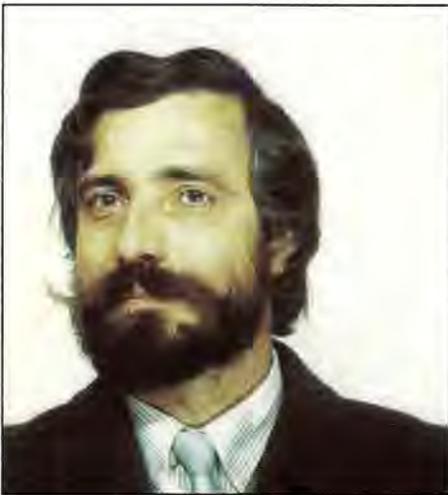




Rencontre avec H. Maurin, Directeur du Secrétariat de la Faune et de la Flore

par Véronique BIZÉ

Créé en 1979 par le Ministère de l'Environnement au Muséum National d'Histoire Naturelle, le Secrétariat de la Faune et de la Flore (SFF) a pour mission de rassembler les données sur la faune et la flore sauvages, d'en assurer le stockage et la gestion informatique dans la banque de données FAUNA-FLORA, pour contribuer à leur diffusion. Hervé Maurin, son Directeur, nous le présente.



Hervé Maurin, 40 ans, est depuis 1989, Directeur du "Secrétariat de la Faune et de la Flore" du Muséum National d'Histoire Naturelle (Paris).

L'objectif principal du SFF c'est donc l'inventaire et le suivi du patrimoine naturel français ?

Oui... Cet objectif s'inscrit logiquement dans la mission du Muséum, conservateur et gestionnaire des connaissances sur notre patrimoine naturel. Pour cela, il organise et anime un réseau de collecteurs de données, le réseau FAUNE-FLORE, et il développe des méthodologies standardisées de recueil et de traitement informatique.

Les programmes en cours sont de plusieurs types : inventaires de base sur la répartition biogéographique fine des espèces et de leurs populations, inventaires des ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique), bibliographie de la faune et de la flore, afin d'utiliser des informations anciennes pour retracer les tendan-

ces et les évolutions historiques, et aussi bilan et surveillance continue de l'évolution actuelle du patrimoine naturel.

Qui décide des programmes d'inventaires ?

Le ministère oriente le SFF dans un certain nombre d'axes prioritaires, correspondant à ses préoccupations, comme les vertébrés menacés, protégés ou "à problème", la flore protégée ou menacée.... En revanche, il le sollicite encore peu sur des thèmes concernant l'inventaire des invertébrés.

Aussi, ce travail est-il le plus souvent soumis à l'initiative individuelle et repose avant tout sur un bénévolat efficace. Par exemple, un entomologiste qui propose un programme ayant une certaine ampleur, peut devenir responsable d'un inventaire. Il est alors mandaté à l'échelon national et met en place un réseau de correspondants. Il fournit au SFF les données collectées selon la méthodologie nationale. En retour, le SFF offre des services : la fourniture des formulaires, des grilles de lecture, la saisie et le traitement informatique des données, les cartographies d'espèces et éventuellement la publication d'atlas,...

Des dispositions ont-elles été prévues pour protéger les données ?

Il existe un règlement intérieur d'utilisation des données et un code déontologique, mis au point collégialement en 1982.

Au terme de cette réglementation, les données restent la propriété scientifique du

responsable mandaté et les données brutes de l'inventaire ne sont jamais utilisées sans son autorisation écrite : toute information "sensible" doit être mise à l'abri afin d'éviter les destructions ou captures abusives, mais elle doit pouvoir être connue pour permettre une éventuelle protection des espèces et habitats. Jusqu'alors, cette procédure a donné satisfaction.

La plupart des travaux actuels sont menés en France, mais existe-t-il une collaboration avec d'autres pays ?

Oui ! Depuis 1987, quelques programmes européens sont menés, en particulier en coopération avec la Faculté des Sciences Agronomiques belge de Gembloux pour la cartographie d'invertébrés ; l'accord porte sur une dizaine d'inventaires d'insectes, et notamment d'hyménoptères. Par ailleurs, les contacts avec les pays voisins sont de plus en plus fréquents. Notre système informatique permet de cartographier sans difficulté n'importe quelle espèce du Portugal jusqu'à l'Oural. Dans certains pays comme l'Inde, il a été organisé une coopération bilatérale visant l'installation d'un Secrétariat Faune et Flore adapté aux besoins de ce pays.

Revenons aux insectes ! Les programmes d'inventaires sont peu nombreux, mais ne disposez-vous pas d'autres sources d'information pour ces animaux ?

Si, tout à fait, en particulier l'inventaire des ZNIEFF qui se propose d'identifier, de

localiser et de décrire régionalement les portions de territoire comportant le patrimoine biologique le plus riche et nécessitant donc des mesures urgentes de préservation et de suivi.

L'inventaire contribue à élaborer une politique cohérente de conservation, gestion et valorisation de ces zones. Localement, des stations d'espèces rares justifient parfois un Arrêté de Biotope. A ce niveau, nous travaillons beaucoup avec des comités scientifiques régionaux créés pour l'occasion, et avec les DRAE (Délégations Régionales à l'Architecture et à l'Environnement).

Actuellement, 13 000 zones sont localisées et décrites avec des listes d'espèces protégées, menacées, remarquables ou bio-indicatrices. Les Lépidoptères, Odonates et Orthoptères sont inventoriés en priorité, bien que nous disposions d'assez peu d'entomologistes pour faire ce travail. Tout cela constitue un fichier énorme qui est actuellement en cours de traitement région par région.

En fait, notre objectif essentiel est la constitution d'une banque de données homogène et compatible avec tous les autres inventaires de base en cours : fichiers d'espèces, fichiers bibliographiques

Ces fichiers sont susceptibles de s'alimenter, à terme, les uns les autres, ce qui augmente la somme des connaissances et entraîne aussi la polyvalence des utilisations (contributions aux atlas ou inventaires régionaux, nationaux, internationaux en cours). Ces échanges d'informations ne peuvent toutefois se faire qu'après des validations scientifiques sérieuses et bien évidemment un respect du règlement intérieur d'utilisation des données.

Quels sont les problèmes spécifiques liés aux inventaires d'invertébrés ?

Pour les vertébrés, nos réseaux thématiques de correspondants existent et fonctionnent bien. Pour les invertébrés, en revanche, seuls quelques groupes sont couverts par nos activités.

Il est intéressant de prendre l'exemple du réseau mis en place pour les Odonates par J.L. Dommanget. Il intègre au réseau FAUNE-FLORE national du SFF tous les spécialistes, professionnels comme amateurs, qui le souhaitent. L'OPIE pourrait à cet égard, jouer un rôle privilégié dans l'organisation des inventaires d'insectes, c'est-à-dire, réfléchir d'une part sur les aspects méthodologiques spécifiques aux invertébrés (par exemple, comment alléger ou

adapter le travail de terrain) et d'autre part coordonner les réseaux de spécialistes.

Dans ce domaine, ne devrait-on pas définir des priorités et orienter les programmes vers des espèces rares ou des groupes indicateurs ?

Pour la flore, compte-tenu de l'ampleur du travail à effectuer, la priorité est donnée actuellement, d'une part aux inventaires départementaux, et d'autre part aux taxons les plus remarquables ou menacés, comme par exemple ceux qui sont présents sur moins de 5 stations connues en France.

Pour les invertébrés, il serait intéressant de travailler dans le même sens. On pourrait envisager, par exemple, de recenser certaines espèces bio-indicatrices, faciles à identifier, en associant à cette étude un maximum de volontaires.

Quelles sont vos perspectives d'avenir ?

A moyen terme, nous souhaitons, en plus de la poursuite et de la mise à jour des inventaires de base, développer nos travaux :

-d'intégration de données écologiques aux données de répartition, sur la base de typologies standardisées ;

-de traitements multi-fichiers par combinaisons de données, en particulier pour des applications de recherche ;

-de réflexion sur des indicateurs, permettant un suivi permanent du patrimoine naturel ;

-de développement des approches quantitatives, lorsqu'elles sont plausibles, pour les travaux de comptabilité du patrimoine.

Par ailleurs, le Secrétariat d'Etat à l'Environnement nous a demandé de porter nos efforts sur les espaces protégés (parcs nationaux et réserves naturelles). Un bilan du patrimoine génétique de ces espaces est donc en cours. Il concerne bien sûr les invertébrés ; cela nous fournit l'occasion de montrer aux administrations de l'Environnement l'importance et l'intérêt représentés par ces groupes, un peu délaissés dans les préoccupations actuelles.

Enfin, notre système informatique étant arrivé à saturation, il est actuellement en cours de remplacement par un matériel 8 fois plus puissant (DPX 5000 BULL). Cette amélioration nous permettra d'alléger un peu notre charge de travail qui ne cesse de croître.

Nous nous en réjouissons bien évidemment, mais cela nous oblige à nous limiter à certaines priorités.

Le SFF en quelques informations pratiques

Un catalogue à disposition

Le catalogue du SFF et sa brochure "Le Secrétariat de la Faune et de la Flore et l'inventaire du patrimoine naturel - objectifs, méthodes et fonctionnement" - par F. de Beaufort et H. Maurin, 1988, sont disponibles sur demande au S.F.F. Muséum National d'Histoire Naturelle 57 rue Cuvier - 75005 Paris.

Un Directeur naturaliste

Le directeur du SFF est ingénieur de recherche (agronome), il a aussi une formation universitaire (thèse de 3e cycle). C'est avant tout un naturaliste, intéressé plus particulièrement par la biogéographie des vertébrés de France et d'Europe.

Arthropodes, un ensemble de programmes ambitieux

-Orthoptéroïdes (J.F. Voisin) : Cartographie provisoire, 1989.

-Lépidoptères (G. Bernardi). Cartographie provisoire en 87 et dépouillement bibliographique en cours.

-Hétéroptères Mirides (B. Ehanno) 4 volumes publiés.

-Coléoptères Scarabéides (J.P. Lumaet) : en cours de traitement final.

-Coléoptères Coccinellides (J.P. Coustanceau) en cours.

-Hyménoptères Scoliidae (J. Hamon) : en cours.

-Odonates (J.L. Dommanget) : en cours, mais 1ère synthèse publiée (Etude faunistique et bibliographie). Odonates d'Europe en projet.

-Bibliographie et répartition des moustiques (O. Moussiégt) : vol. épuisé.

-Bibliographie Lépidoptères (+ Névroptéroïdes, Mécoptères, Trichoptères, Odonatoptères, Ephéméroptères, Plécoptères) et aussi Myriapodes, Arachnides - 3 volumes publiés (J. Le Duchat D'Aubigny).

-Araignées (A. Canard) en cours.

